

Exigences pour les tractionnaires de CNTL :

1. Les candidats doivent fournir un dossier de conduite et un certificat d'immatriculation d'utilisateur de véhicule utilitaire (UVU). Le dossier de conduite doit être impeccable ou n'indiquer que des infractions mineures liées à la sécurité.
2. Une vérification des antécédents sera effectuée en conformité avec la politique de la FMCSA des États-Unis (au Canada et aux États-Unis).
3. Tous les candidats doivent subir un test de dépistage de drogues et d'alcool préalable à l'embauche exigé par les États-Unis, et ils doivent participer aux tests de dépistage au hasard effectués pour CNTL (Canada et États-Unis).
4. Les candidats doivent réussir une évaluation de leur méthode d'inspection avant le départ, ainsi qu'un essai routier.
5. Les camions doivent être dotés d'un carénage de toit et de carénages latéraux aérodynamiques.